

# RAPPORT ANNUEL

---



EXERCICE FINANCIER 2017–2018



## TABLE DES MATIÈRES

- 04 Un océan de possibilités s'offre à vous
- 06 L'avantage ONB
- 07 Message de la ministre
- 08 Message du conseil d'administration et de la présidente du conseil
- 09 Équipe des cadres supérieurs
- 12 Message du directeur général
- 13 Création de nouveaux emplois et attraction de nouveaux investissements au Nouveau-Brunswick
- 18 Table des matières des états financiers
- 19 Rapport de l'auditeur indépendant
- 20 États financiers
- 36 Nos coordonnées

ISBN (version bilingue imprimée) : ISBN 978-1-4605-1600-3  
ISBN (version anglaise en ligne) : ISBN 978-1-4605-1601-0  
ISBN (version française en ligne) : ISBN 978-1-4605-1602-7

ISSN (version bilingue imprimée) : ISSN 2271-5596  
ISSN (version anglaise en ligne) : ISSN 2371-560X  
ISSN (version française en ligne) : ISSN 2371-5618

## Un océan de possibilités s'offre à vous

Notre nom se passe d'explications : chez ONB, nous créons des possibilités qui produisent de la richesse pour notre province et sa population. Cela signifie de nouveaux capitaux et de nouveaux emplois. Nous prenons ce mandat très au sérieux. Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) constitue le point de référence pour les activités de développement économique de notre province et le point de contact unique où établir le lien entre entreprises, personnes et débouchés.

Nous, gens du Nouveau-Brunswick, avons tendance à être des personnes de nature humble, et c'est pour cette raison que nous minimisons trop souvent les bonnes nouvelles et les histoires de réussite qui contribuent à notre croissance économique. Malgré ce que vous entendez parfois, de belles choses sont en train de se produire au Nouveau-Brunswick.

## Ce que nous faisons?

1. Du démarrage à l'expansion, en passant par l'augmentation de la productivité, l'innovation et la diversification des marchés, notre équipe contribue à la croissance de plus de 800 entreprises du Nouveau-Brunswick qui ont un potentiel d'exportation.
2. C'est la raison pour laquelle nous continuons de déployer des efforts pour attirer au Nouveau-Brunswick des entreprises de calibre mondial, particulièrement dans des secteurs comme la cybersécurité, le cannabis, les services financiers et la santé numérique. En fait, ONB a réussi à attirer des entreprises d'envergure mondiale telles que TD, Siemens et IBM. Nous montrons au monde entier que les meilleurs choisissent notre province pour amener leur entreprise au niveau supérieur.
3. Nous comprenons que dénicher les meilleurs talents est une priorité pour les employeurs et que, pour les employés, la priorité est de mener une carrière enrichissante. Notre équipe unique en son genre chargée de la Stratégie de la main-d'œuvre crée des partenariats avec les clients, les établissements postsecondaires et d'autres parties prenantes afin d'attirer, de garder et de rapatrier la main-d'œuvre qualifiée dont notre province a besoin pour prospérer.

ONB est un organisme de calibre mondial axé sur les résultats dont la culture attire des gens qui sont passionnés par la croissance de l'économie du Nouveau-Brunswick.

Camille Bourque  
Directrice, Stratégie de la main-d'œuvre  
Prix du meilleur directeur général 2017 - 2018



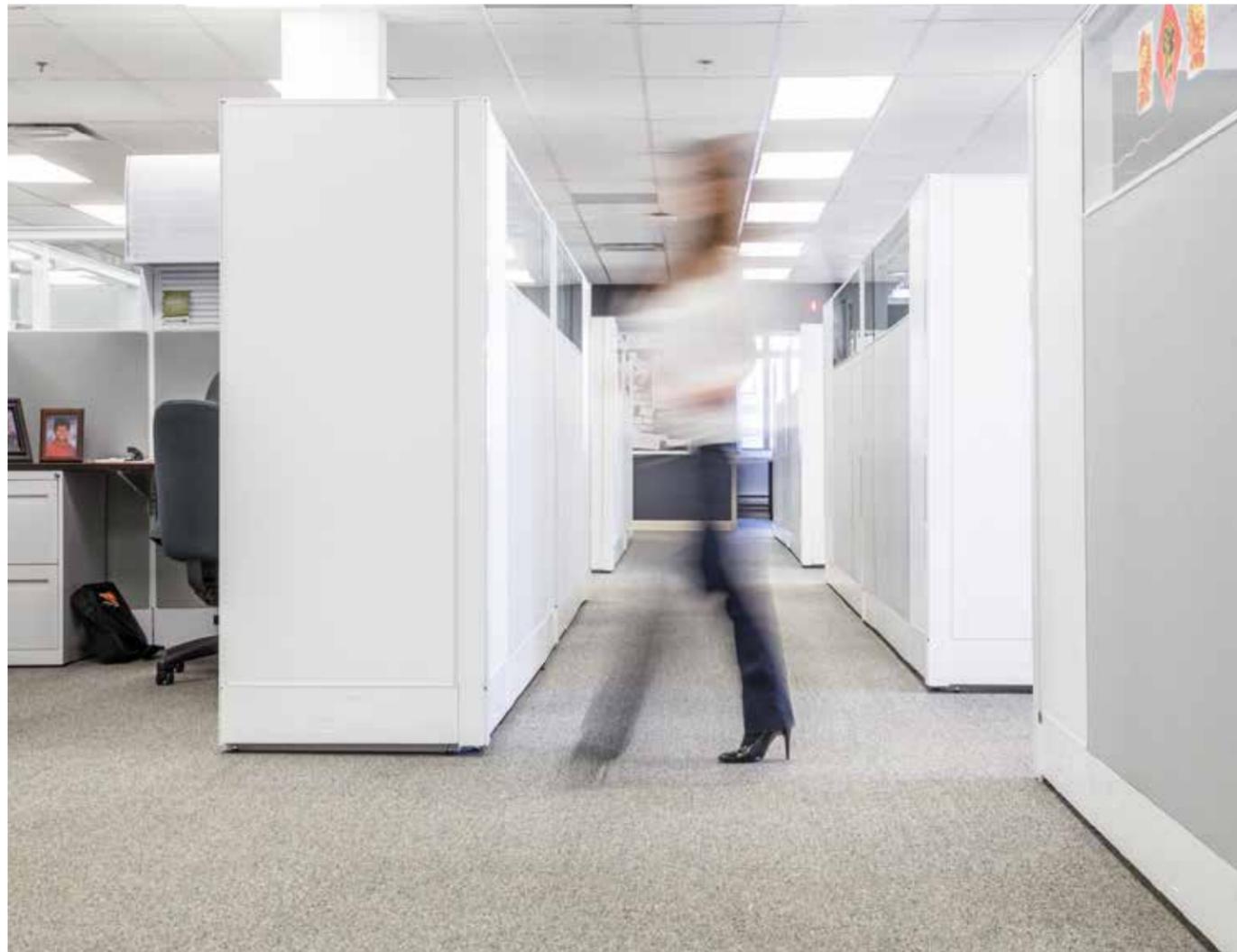
## Nous croyons que le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir un endroit où :

- Les Néo-Brunswickois croient vraiment à l'avenir de leur province. Ensemble, nous avons remis notre humilité et ne voulons plus d'expressions telles que « démunis » et « province de passage » qui nous empêchent d'avancer.
- On nous considère, à l'échelle nationale et internationale, comme l'endroit où l'on fait des affaires.
- Nous sommes réputés, dans tout le pays et partout ailleurs dans le monde, pour être un endroit formidable où il fait bon vivre et travailler.
- Les Néo-Brunswickois choisissent de vivre et de travailler dans la province. Comme le font leurs enfants et leurs petits-enfants.

## À propos d'ONB

- Créée le 1 avril 2015.
- Une société de la Couronne souple, motivée par les résultats et axée sur les clients.
- Sous la direction stratégique d'un conseil d'administration issu du secteur privé dont les membres sont des dirigeants d'entreprises du Nouveau-Brunswick et des intervenants du milieu universitaire.
- ONB compte 150 employés qui travaillent partout au Nouveau-Brunswick.





### Message de notre ministre



## Mary Wilson

La ministre du Développement économique  
et des Petites Entreprises  
et ministre responsable d'Opportunités NB

La création d'emplois et la gestion judicieuse des fonds des contribuables sont des priorités pour votre gouvernement.

En tant que ministre du Développement économique et des Petites Entreprises et ministre responsable d'Opportunités NB (ONB), je suis fière de travailler aux côtés de la fonction publique compétente et du secteur privé du Nouveau-Brunswick pour faire croître son économie à l'aide de politiques bien conçues, efficaces et transparentes.

Je me réjouis à la perspective de collaborer avec le secteur privé et le personnel d'ONB pour veiller à ce que nous disposions de l'organisme de développement économique le plus transparent du Canada. Je félicite l'excellent travail qui a été accompli dans la préparation de ce rapport annuel.

L'honorable Mary Wilson  
La ministre du Développement économique et des Petites  
Entreprises et ministre responsable d'Opportunités NB

### L'« avantage » ONB

1. **Notre équipe est composée de gens formidables.** Notre équipe de Néo-Brunswickois, dont les bureaux se trouvent un peu partout dans la province, met un point d'honneur à développer notre économie pour les générations à venir.
2. **Nous connaissons les bonnes personnes.** Grâce à notre conseil d'administration formé de membres issus du secteur privé et à nos partenariats au sein de la collectivité, le vaste réseau d'ONB contribue à mettre en relation les bons partenaires au bon moment. Les relations que nous permettons d'établir constituent la marque de fabrique de notre service exceptionnel.
3. **Nous sommes les gardiens des fonds publics.** Notre équipe veille à ce que chaque investissement produise des retombées positives pour la province tout en aidant en parallèle les entreprises à atteindre leurs objectifs.
4. **Nous proposons des solutions personnalisées.** Des conseils aux investissements, en passant par les références, nous collaborons avec nos clients pour répondre à leurs besoins particuliers, parce que nous savons qu'il n'existe pas de solution passe-partout.
5. **Nous mettons à profit nos forces.** Grâce à notre leadership sectoriel dans les domaines de la cybersécurité, du cannabis, des services financiers, à notre qualité de vie supérieure, à notre main-d'œuvre bilingue et à nos solutions de proximité, nous sommes fiers de mettre en valeur les atouts de notre province. Le Nouveau-Brunswick a beaucoup à offrir.
6. **Notre parcours est jalonné de réussites.** Nous avons obtenu, par habitant, les meilleurs résultats en matière de développement économique au Canada.  
Et le meilleur dans tout ça? Nous venons tout juste d'atteindre notre rythme de croisière.



### Investir dans nos jeunes – Bourses Fierté NB

ONB est déterminée à aider les élèves talentueux du Nouveau-Brunswick à lancer ou à poursuivre leur carrière dans leur province.

En juin, douze bourses individuelles de 1 000 \$ ont été décernées à des élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick qui prévoient à s'inscrire à un programme postsecondaire dans la province.

Ces élèves du Nouveau-Brunswick nous ont expliqué pourquoi ils étaient fiers d'être Néo-Brunswickois #FiertéNB; ce sont des jeunes qui ont le désir de poursuivre leur éducation au Nouveau-Brunswick et qui envisagent l'avenir avec optimisme, tant pour eux-mêmes que pour notre province.

Message de la présidente du conseil



## Roxanne Fairweather

Présidente du conseil

Opportunités NB a connu une autre année financière très fructueuse, dépassant une fois de plus ses objectifs malgré un climat économique mondial très concurrentiel et de plus en plus incertain.

Le conseil d'administration est également encouragé par la rétroaction positive reçue de sa clientèle, de ses partenaires et de divers intervenants. Les résultats pour l'exercice financier 2017 – 2018 font la preuve que le modèle de développement économique d'ONB fonctionne. Notre organisme continue de dépasser ses homologues des autres provinces et territoires par sa culture gagnante, sa créativité et sa souplesse.

ONB est une organisation professionnelle dynamique et responsable qui produit des résultats mesurables et transparents. Notre organisme continue d'être un excellent intendant des deniers publics et de faire en sorte d'obtenir un rendement positif sur l'investissement des contribuables du Nouveau-Brunswick. Ses objectifs sont basés sur des données historiques, les résultats d'instances concurrentes et le contexte économique existant. Grâce au superbe travail de la haute direction et de l'ensemble

de l'équipe, ONB continue à bâtir une assise solide pour la prospérité économique future du Nouveau-Brunswick. Tous les Néo-Brunswickois devraient être fiers de ses résultats.

Je peux, au nom de l'ensemble du conseil d'administration, un groupe de professionnels des affaires accomplis venant d'un large éventail de secteurs du Nouveau-Brunswick et d'Amérique du Nord, vous assurer que nous sommes extrêmement fiers d'être associés à ONB. Nous continuons d'avoir une confiance absolue en sa direction alors qu'elle entreprend la troisième et dernière année d'un plan stratégique lancé en 2016. Nous remercions nos nombreux partenaires et parties prenantes de leur appui durable.

Je vous remercie,

Roxanne Fairweather  
Présidente du conseil, Opportunités NB

Équipe des cadres supérieurs



### Stephen Lund

Directeur général



### Paul Fudge

Vice-président de la structuration  
d'opérations commerciales et chef des  
services financiers



### Tyson Johnson

Chef de l'exploitation  
CyberNB



### Heather Libbey

Vice-présidente et chef de la culture et  
d'agente de la gestion de la marque



### Yves Maillet

Vice-président,  
Croissance des entreprises



### Jean-Paul Robicheau

Vice-président,  
l'attraction des investissements



### Traci Simmons

Vice-présidente, Stratégie et relations  
avec les intervenants

Membres du conseil d'administration



Roxanne Fairweather  
(présidente), Innovatia



Stephen Lund  
directeur général



Lynn Albert  
LA Trading



Jim Baumgartner  
retraité



Mario Caissie  
MACC Commercial Properties



Michael J. Campbell  
McCain Foods

Membres du conseil d'administration



Lily Durepos  
Alliance Assurance



Dennis Flood  
ScotiaMcLeod



Gloria Jollymore  
Mount Allison University



Chantal Thériault  
UNI Corporation Financière



## Stephen Lund

Directeur général

La troisième année d'Opportunités NB a été sa meilleure jusqu'à maintenant.

En plus d'avoir produit les meilleurs résultats en matière de création d'emplois que tout autre organisme de développement économique au Nouveau-Brunswick depuis plus de 20 ans, ONB a commencé à travailler énergiquement dans le but de changer la perception souvent négative qui est véhiculée par les médias en ce qui concerne l'avenir de notre province. Nous avons pour objectif de mettre l'accent sur les débouchés et sur les nombreuses qualités de notre région.

Comme vous le constaterez dans le présent rapport, les efforts d'ONB ont abouti à 3 122 promesses d'emploi de la part des entreprises pour l'exercice financier 2017 - 2018, ce qui se situe bien au-dessus de notre objectif annuel de 2 075 emplois. Et les bonnes nouvelles ne s'arrêtent pas là : 1 628 emplois concrets ont été créés et pourvus, ce qui équivaut à 25 % de notre cible annuelle de 1 285. Nous sommes de plus en plus fiers de ces statistiques qui illustrent notre engagement à conclure des ententes qui mènent à d'excellents emplois dans la province.

Comme vous le savez, le mandat d'ONB est beaucoup plus large que celui des précédents organismes de développement économique au Nouveau-Brunswick, puisqu'il englobe le développement économique communautaire, notre initiative CyberNB et l'importance accordée à la Stratégie de la main-d'œuvre. Grâce aux efforts de notre équipe de la Stratégie de la main-d'œuvre, nous continuons de réussir à attirer, à perfectionner et à garder les meilleurs talents. Dans le cadre de cet engagement visant à faire en sorte que nous attirions une grande main-d'œuvre compétente au Nouveau-Brunswick, la campagne de marketing d'ONB visant la main-d'œuvre a été diffusée stratégiquement partout au Canada.

La deuxième phase de cette campagne a récemment suscité plus de 200 000 visites virtuelles de l'extérieur de la province.

Notre orientation stratégique continue également de mettre l'accent sur la nécessité de ne pas nous écarter de notre mission; c'est pour ce motif que nous créons de nouveaux secteurs comme la cybersécurité, le cannabis et les services de santé numériques. Grâce à des activités réussies comme le sommet CyberSmart et le premier Congrès mondial du cannabis, nous avons signalé au monde que le Nouveau-Brunswick est un chef de file international dans ces secteurs. Nous sommes capables de concurrencer et de gagner face à n'importe quelle administration au monde.

En dernier lieu, l'engagement d'ONB à l'égard d'une culture positive en milieu de travail a été reconnu pour la deuxième année de suite; en effet, notre organisme a été désigné l'un des meilleurs employeurs des provinces du Canada atlantique. Nous avons été extrêmement honorés d'être reconnus parmi six organismes du Nouveau-Brunswick.

Au nom de toute l'équipe d'ONB, je remercie tous nos partenaires et nos parties prenantes de leur appui soutenu. Je suis fier de l'équipe que nous avons formée, du travail que nous accomplissons et de l'influence que nous exerçons sur le cours des choses pour les Néo-Brunswickois. Nous sommes sur une lancée formidable et je n'ai aucun doute que nous continuerons à obtenir un rendement sur l'investissement et des résultats exceptionnels l'année prochaine.

Je vous remercie,

Stephen Lund  
Directeur général  
d'Opportunités NB

### Notre impact

Depuis ses tout débuts, ONB est un organisme axé sur les résultats. Nous avons créé un modèle de développement économique qui fonctionne; les résultats montrent qu'il a réussi à attirer de nouveaux fonds et de nouveaux emplois au Nouveau-Brunswick. Avec l'appui de notre conseil d'administration, de nos partenaires partout dans la province et des entreprises avec lesquelles nous travaillons quotidiennement, nous avons pu obtenir des résultats probants.

### Transparence et responsabilité

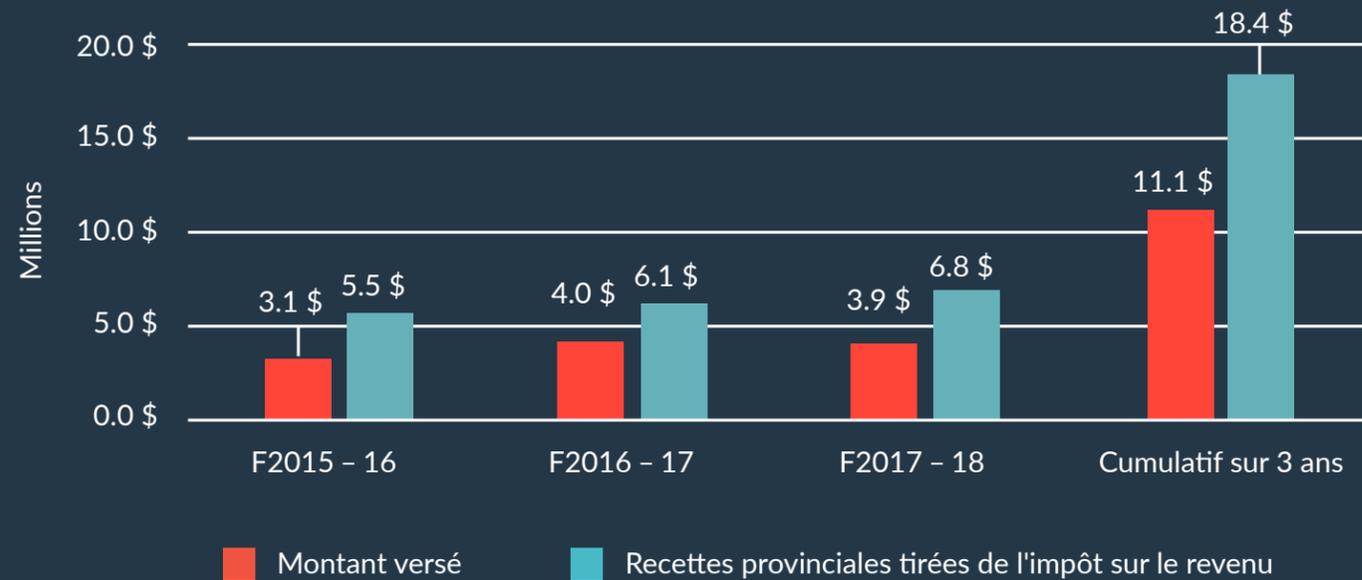
En tant que principal organisme de développement économique au Nouveau-Brunswick, Opportunités NB (ONB) prend au sérieux son obligation d'être transparent et de rendre des comptes aux Néo-Brunswickois. ONB continue de travailler afin de donner suite aux recommandations du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour veiller à ce que des politiques et procédures pertinentes et efficaces soient en place afin de protéger les deniers publics. ONB s'engage également à améliorer l'accès et la divulgation proactive en ce qui concerne la manière dont elle gère et investit les fonds publics.

### Nos résultats du 1 avril 2015 au 31 mars 2018

- Nous avons contribué à attirer 4 300 nouveaux emplois dans la province (postes réellement pourvus).
- Nous avons signé des engagements portant sur la création de 9 444 emplois au cours des cinq prochaines années, soit 71 % de plus que la cible cumulative.
- Soixante-dix-huit pour cent des emplois que nous avons annoncés ont été créés. Ce résultat est de loin supérieur à la moyenne de l'industrie, soit 60 %.
- Le salaire moyen des emplois qui seront créés dépasse les 45 000 \$, 22,5 % de plus que la moyenne provinciale de 36 900 \$.
- Nous avons dépassé les résultats de tout autre groupe de développement économique depuis 20 ans.
- Nous avons obtenu, par habitant, les meilleurs résultats en matière de développement économique au Canada.
- Nous avons produits un rendement du capital investi positif cumulatif de trois ans de 66 % pour l'aide financière liée à la paie pour les exercices financiers de 2015-2016 à 2017-2018. C'est-à-dire que pour chaque dollar investi, la province a reçu 1.66 \$ en impôt provincial.
- Nous avons produit des intérêts de 24,5 millions de dollars.
- Nous avons reçu 74.4 millions de dollars sous forme de dividendes et de remboursements de prêts.
- Tout en évoluant dans un milieu fortement concurrentiel, ONB offre les incitatifs les plus bas au Canada.
- Nous avons développé de nouveaux secteurs économiques au Nouveau-Brunswick, comme la cybersécurité et le cannabis, tout en continuant d'aider la croissance de plus de 800 entreprises et exportateurs qui sont basés au Nouveau-Brunswick.
- Nous nous sommes classés au palmarès des 25 meilleurs employeurs du Canada atlantique pendant deux années consécutives.

Il se passe de grandes choses au  
**Nouveau-Brunswick**

## RCI sur 3 ans pour l'aide financière liée à la paie



	F2015 - 16	F2016 - 17	F2017 - 18	Cumulatif sur 3 ans
Nouveaux emplois soutenus	665	855	568	2 088
Emplois existants soutenus	1 106	1 374	1 847	4 327
Recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu (M\$)	5.5 \$	6.1 \$	6.8 \$	18.4 \$
Aide financière moyenne par emploi	1 775 \$	1 797 \$	1 620 \$	1 724 \$
Retour net pour la province (M\$)	2.4 \$	2.1 \$	2.9 \$	7.4 \$
Rendement du capital investi moyen pondéré (%)	76 %	52 %	73 %	66 %

1. Ces données sont compilées à partir des renseignements du client reçus à la fin de l'année financière d'ONB. Si le client fournit des mises à jour après la fin de l'année financière d'ONB, les données relatives à cette période de référence sont ajustées en conséquence.

Le rapport de l'année dernière fait état d'un retour sur investissement de 41 %, lequel est ajusté à 52 %.

2. Le retour sur investissement se base sur les recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu, divisées par l'aide fournie par ONB.

3. Les résultats du retour sur investissement pour 2016 et 2018 s'expliquent par des ententes de grande portée traversant une pleine période de croissance.

4. L'aide financière moyenne par emploi pris en charge est basée sur les aides fournies par ONB, divisées par le nombre d'employés directs pris en charge.

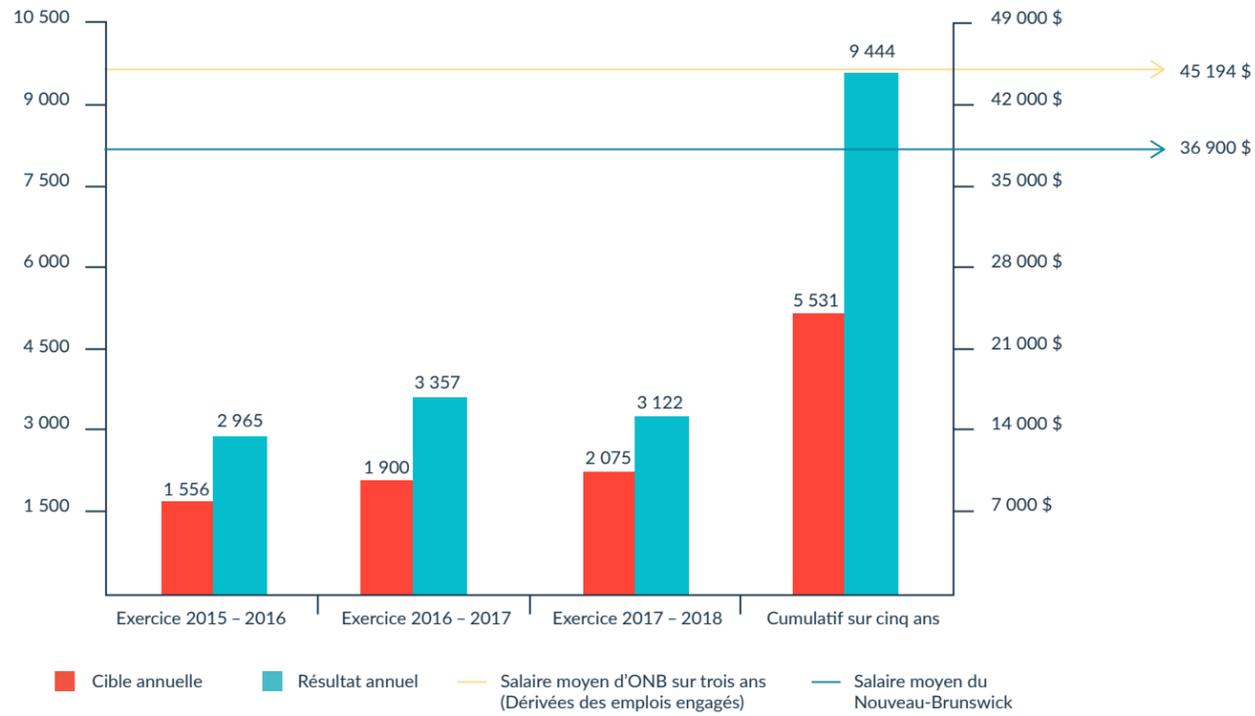
## Résultats généraux d'ONB pour l'exercice 2017 - 2018



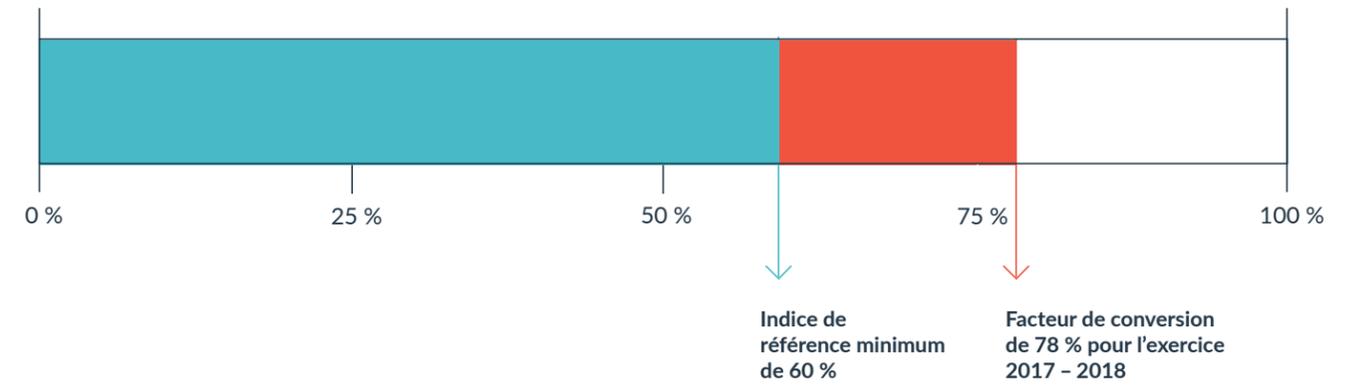
## Résultats cumulatifs d'ONB exercices financiers 2015-2018



### Comparaison entre les emplois promis et la cible annuelle



### Nombre réel d'emplois créés : facteur de conversion

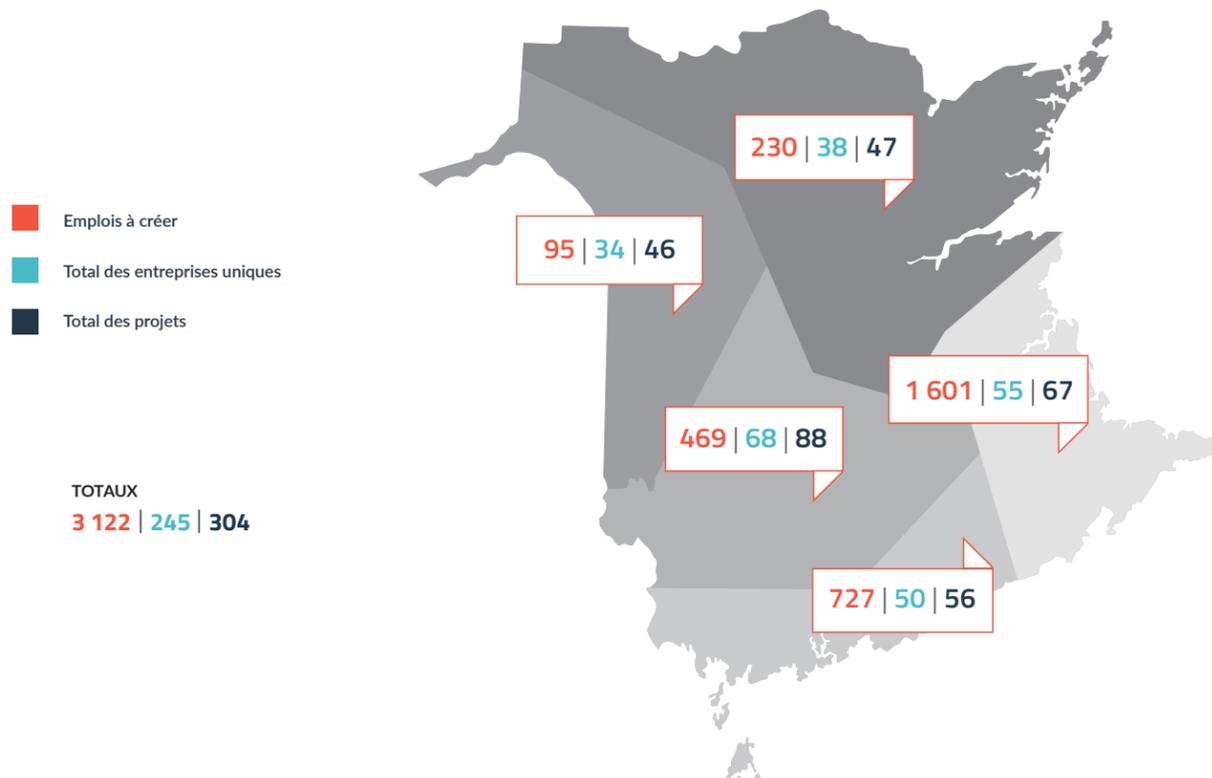


Nombre réel d'emplois créés pendant l'exercice 2017 - 2018

Création d'emplois prévue*	2 067
Emplois réellement créés	1 628
Écart par rapport aux prévisions	439
Facteur de conversion	78,8 %

\* Prévission sur l'emploi déclarée par le client en fonction des projets des cinq années précédentes.

### Notre province dans son ensemble partage cette réussite



### Investir dans des entreprises du Nouveau-Brunswick

160+	le Canevas de modèle de gestion a été présenté à plus de 160 entreprises du Nouveau-Brunswick.	80+	nous avons appuyé plus de 80 activités de développement des exportations.
225+	nous avons soutenu plus de 225 entreprises uniques du Nouveau-Brunswick grâce à une aide financière.	450+	nous avons aidé plus de 450 entreprises du Nouveau-Brunswick en matière d'exportation.
850+	nous avons collaboré avec plus de 850 entreprises uniques du Nouveau-Brunswick dans le cadre de possibilités de croissance.	2,2 \$ M+	nous avons investi plus de 2,2 millions de dollars dans le soutien au développement des marchés des entreprises de la province.
35+	nous avons soutenu plus de 35 projets en matière de productivité et d'innovation pour des entreprises du Nouveau-Brunswick.	155 \$ M+	plus de 155 millions de dollars de nouvelles ventes à l'exportation prévues.

Avec ce niveau d'activité, nous avons dépassé tous nos cibles.



**ÉTATS FINANCIERS DE OPPORTUNITÉS NOUVEAU-BRUNSWICK  
31 MARS 2018**

**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de l'auditeur indépendant .....	19
État de la situation financière.....	20
État des résultats .....	21
État de la variation de la dette nette.....	22
État de la variation du déficit accumulé .....	22
État des flux de trésorerie .....	23
Notes complémentaires .....	24 – 35



**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Au président et aux membres du conseil d'administration d'Opportunités Nouveau-Brunswick

**Rapport sur les états financiers**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Opportunités Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution du déficit accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

*Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

*Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Opportunités Nouveau-Brunswick au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son déficit accumulé, de l'évolution de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Kim MacPherson*

Kim MacPherson, FCPA, CA, IAS.A  
Vérificatrice générale

Le 28 juin 2018

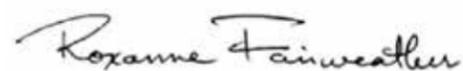
## Opportunités Nouveau-Brunswick – état de la situation financière, 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	147 574 352	136 111 115
Créances générales	501 519	135 849
Intérêts à recevoir	730 405	830 064
Prêts (note 7)	107 759 036	136 898 464
Placements (note 8)	13 140 779	11 948 153
	<b>269 706 091</b>	<b>285 923 645</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11 042 748	14 469 872
Provision pour perte sur garanties d'emprunts (note 12)	11 759 973	18 459 153
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick (note 13)	335 034 350	349 085 146
	<b>357 837 071</b>	<b>382 014 171</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(88 130 980)</b>	<b>(96 090 526)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Actifs payés d'avance	31 525	-
<b>Déficit accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>(88 099 455)</b>	<b>(96 090 526)</b>

Passifs éventuels (note 12)

Engagements (note 15)

Approuvé par le conseil



Roxanne Fairweather  
Présidente du conseil d'administration



Michael Campbell  
Président du comité d'audit

## Opportunités Nouveau-Brunswick – état des résultats, 31 mars 2018

	Budget 2018	2018	2017
	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Province du Nouveau-Brunswick	34 165 000	34 165 000	35 053 000
Intérêts sur les prêts (note 4)	10 000 000	8 738 291	8 625 530
Autres	706 000	518 041	420 492
Montants inscrits à des comptes spéciaux	550 000	839 628	393 780
Revenu de placements (note 5)	-	1 568 958	-
	<b>45 421 000</b>	<b>45 829 918</b>	<b>44 492 802</b>
<b>Charges</b>			
Services d'administration et de développement des affaires (note 14)	15 037 000	18 988 565	18 048 023
Aide financière	23 884 000	13 825 292	17 403 376
Créances douteuses (note 6)	6 500 000	5 024 989	12 333 968
Perte liée aux transferts de prêts (note 17)	-	-	9 836 310
	<b>45 421 000</b>	<b>37 838 847</b>	<b>57 621 677</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités pour l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>7 991 071</b>	<b>(13 128 875)</b>

### Opportunités Nouveau-Brunswick – état de la variation de la dette nette, 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Dette nette au début de l'exercice	(96 090 526)	(82 980 955)
Excédent (déficit) lié aux activités pour l'exercice	7 991 071	(13 128 875)
Variation nette des charges payées d'avance	(31 525)	19 304
Dette nette à la fin de l'exercice	(88 130 980)	(96 090 526)

### Opportunités Nouveau-Brunswick – état de la variation du déficit accumulé, 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Déficit accumulé au début de l'exercice	(96 090 526)	(82 961 651)
Excédent (déficit) pour l'exercice	7 991 071	(13 128 875)
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	(88 099 455)	(96 090 526)

### Opportunités Nouveau-Brunswick – état des flux de trésorerie, 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit)	7 991 071	(13 128 875)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Augmentation de la provision pour créances douteuses	11 432 097	10 906 629
Intérêts inscrits à l'actif sur les prêts	(1 195 050)	(4 840 797)
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(937 769)	(918 110)
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	421 568	413 356
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances générales	(365 669)	807 161
Intérêts à recevoir	99 659	63 821
Charges payées d'avance	(31 525)	19 304
Montants à payer au titre des garanties	(6 699 180)	1 428 805
Créditeurs et charges à payer	(3 427 124)	(1 314 384)
	7 288 078	(6 563 090)
Activités de placement		
Avances sur prêts	(9 806 832)	(40 866 538)
Remboursement de prêts	29 225 414	21 332 377
Placement	(1 192 627)	(3 616 639)
	18 225 955	(23 150 800)
Activités de financement		
Emprunt à payer à la province du Nouveau-Brunswick	(14 050 796)	43 903 322
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	11 463 237	14 189 432
Trésorerie au début de l'exercice	136 111 115	121 921 683
Trésorerie à la fin de l'exercice	147 574 352	136 111 115
La trésorerie est représentée par le poste Montants à recevoir de la province du NB	147 574 352	136 111 115

## 1. Nature des activités

La Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick a été promulguée et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2015. La nouvelle loi a abrogé la *Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick* et la *Loi sur le développement économique*. En vertu de ces dispositions, tous les actifs et passifs d'Investir Nouveau-Brunswick et du ministère du Développement économique sont devenus les actifs et passifs d'Opportunités Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Opportunités Nouveau-Brunswick (« ONB ») a pour mandat :

- D'être responsable, axée sur la clientèle et proactive – en travaillant au rythme des affaires;
- De prendre des décisions d'investissement qui soutiennent la croissance des entreprises au sein de la province du Nouveau-Brunswick afin que les deux parties tirent un rendement de leur investissement;
- D'avoir des équipes qui permettront de déterminer et d'explorer avec les clients des possibilités à forte croissance stratégiques et viables;
- De promouvoir les occasions d'affaires au Nouveau-Brunswick en dehors de la province et de développer des marchés stratégiques nationaux et internationaux pour les clients;
- De déterminer et de développer les secteurs, les régions ou les projets qui bénéficient d'un potentiel de croissance élevé.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables

### *Référentiel comptable*

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCSP ») établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.

### *Classement des actifs*

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont constitués d'éléments d'actif acquis qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Par ailleurs, ils sont utilisés pour fournir des services publics, ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne sont pas destinés à être revendus. Les actifs non financiers incluent les charges payées d'avance.

### *Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick*

Comme ONB ne dispose pas de compte bancaire distinct, ses charges et ses revenus sont imputés aux comptes bancaires de la province du Nouveau-Brunswick (la « province »).

### *Placements*

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont comptabilisés au coût, et les gains et pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont décomptabilisés.

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont classés comme étant dépréciés lorsque, de l'avis de la direction, l'instrument de capitaux propres a subi une moins-value durable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements sont passés en revue chaque année pour déterminer s'ils ont subi une moins-value.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations corporelles*

ONB a passé en charges des immobilisations acquises d'une valeur individuelle de 40 000 \$ ou moins. Par conséquent, il n'y a aucune immobilisation corporelle à inscrire ou à amortir pour 2017 et 2018.

### *Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance comprennent les avances de voyage, les avances de salaire et les abonnements aux médias, et sont passées en charges dans les périodes au cours desquelles elles devraient générer des avantages.

### *Revenus et montants à recevoir*

Les revenus et les montants à recevoir sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où ils sont gagnés. Les montants à recevoir jugés irrécouvrables sont comptabilisés comme des créances douteuses.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les intérêts créditeurs cessent d'être comptabilisés lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

### *Charges*

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges sont comptabilisées pour tous les biens consommés et services reçus pendant l'exercice.

### *Charges de retraite*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le régime de retraite de la Loi sur la pension de retraite dans les services publics (la « LPRSP ») a été converti et remplacé par le Régime à risques partagés dans les services publics (le « RRPSP »). Le RRPSP est un régime de retraite à risques partagés selon la Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick. Certains employés d'ONB ont le droit de recevoir des prestations en vertu du RRPSP. Selon les modalités de ce régime converti, tous les employés classés dans la catégorie à temps plein par l'employeur doivent cotiser à ce nouveau régime, qui est financé par l'employé et l'employeur. Les cotisations au régime effectuées par l'employeur sont payées et passées en charges par la province au nom d'ONB. ONB n'est responsable d'aucun passif non capitalisé et n'a accès à aucun excédent en ce qui concerne les régimes de retraite de ses employés. Pour obtenir d'autres renseignements, se reporter à la note ci-dessous concernant les charges d'ONB payées par d'autres parties.

### *Allocations de retraite*

Certains employés de longue date reçoivent une allocation de retraite au moment de leur retraite de la fonction publique. Le régime est financé par la province. La province a apporté des modifications au programme d'allocations de retraite en 2013, de sorte que le personnel de gestion et les employés non syndiqués d'ONB ont cessé d'accumuler des crédits d'allocation de retraite. Les employés qui participaient à ce programme ont pu choisir de toucher la somme accumulée au lieu de l'allocation de retraite ou, pour les employés qui comptent plus de cinq ans de service, de différer le versement de la somme accumulée jusqu'au moment de leur retraite. Les coûts et l'obligation associés au régime n'incombent pas à ONB et sont comptabilisés dans les états financiers de la province.

### *Charges d'Opportunités NB payées par d'autres parties*

Certains coûts de l'employeur, comme les cotisations au régime de retraite et le Régime de pensions du Canada, sont payés et passés en charges par la province pour le compte d'ONB. Le passif lié aux congés de maladie est comptabilisé par la province dans ses états financiers. Ces charges et les soldes connexes liés aux éléments de l'actif et du passif ne figurent pas dans les présents états financiers. Conformément aux modes de fonctionnement adoptés par ONB, les soldes de ces régimes d'avantages demeurent des actifs ou des obligations de la province et ils ne seront pas pris en charge par ONB.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### *Obligation constatée pour coûts après fermeture*

ONB constate une obligation pour des coûts après fermeture. Le passif comptabilisé est basé sur des estimations et des hypothèses fondées sur les meilleures données à la disposition de la direction comme l'indique la note 11. Les événements futurs peuvent donner lieu à des variations importantes du total estimatif des charges, de la capacité utilisée ou de la capacité totale et de l'estimation du passif, qui seraient constatées de manière prospective en tant que changements d'estimations le cas échéant.

### *Instruments financiers*

Les instruments financiers comprennent les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les créances générales, les intérêts à recevoir, les prêts, les placements, les créditeurs et charges à payer, ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, plus tous les coûts de transaction directement attribuables, lorsque ONB devient partie aux droits et obligations contractuels de l'instrument financier. La juste valeur représente le montant auquel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et qu'ONB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

ONB classe ses instruments financiers dans les groupes suivants :

### *Coût ou coût après amortissement*

Les créances générales comprennent les frais de garantie et les frais de location, ainsi que la provision générale portée en diminution de telles créances.

Les intérêts à recevoir sont constitués des intérêts sur les prêts, ainsi que la provision sur les intérêts à recevoir. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour moins-value sur les prêts lorsque la direction estime que les montants pourraient être irrécouvrables dans l'avenir.

Les placements sont des actifs financiers évalués au coût et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. Lorsqu'une baisse est jugée durable, le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### *Coût ou coût après amortissement (suite)*

Les créditeurs et charges à payer ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont classés en tant que passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Catégorie de la juste valeur*

Les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick comprennent les équivalents de trésorerie et sont évalués à la juste valeur, ce qui est présumé représenter la valeur comptable et constitue le coût historique.

### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers, en conformité avec les NCSP, exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants constatés des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges comptabilisés pour la période.

Les éléments les plus significatifs qui exigent le recours à des estimations de la direction se rapportent à l'établissement des provisions pour moins-value sur les prêts et les garanties d'emprunts, aux obligations constatées pour coûts après fermeture, aux intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses, aux charges à payer et aux engagements pour les exercices futurs. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

### *Taxe de vente harmonisée à recevoir*

ONB n'inscrit pas la taxe de vente harmonisée (« TVH ») dans ses états financiers, car toute TVH payée est remboursée à la province par l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »).

### *Paiements de transfert*

Les paiements de transfert sont des transferts d'argent, tels que des subventions, à un organisme sans qu'ONB obtienne directement des biens ou des services en retour. Les paiements de transfert sont constitués d'aide financière.

Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de revenus lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans les cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus reportés lorsque les modalités de transfert donnent lieu à un passif. Le revenu de transfert est comptabilisé dans l'état des résultats quand le passif découlant des stipulations est réglé.

### *Prêts-subventions*

Les accords de prêt qui renferment des clauses de libération sont imputés aux charges d'aide financière lorsque la libération est considérée comme probable.

### *Provisions pour moins-value*

Les provisions pour moins-value sont constituées pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Un examen annuel est effectué sur le solde des prêts et une provision est comptabilisée, laquelle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes probables. Les variations initiales et ultérieures du montant de la provision pour moins-value sont comptabilisées en tant que charge ou crédit dans l'état des résultats.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### *Prêts assortis de conditions avantageuses*

Un prêt assorti de conditions avantageuses est comptabilisé lorsque ONB exige un taux d'intérêt inférieur au taux d'emprunt de la province sur les marchés financiers. La valeur actualisée nette des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses est calculée en fonction de la différence entre le taux d'intérêt exigé et le taux d'emprunt de la province au moment de l'attribution du prêt. La partie du prêt assortie de conditions avantageuses est comptabilisée en charges dans l'année d'attribution. Ce montant est amorti de façon linéaire sur la durée du prêt. La valeur comptabilisée de ces prêts est la valeur nominale moins la portion non amortie des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses.

### *Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses*

Le montant des intérêts non perçus sur les prêts assortis de conditions avantageuses accordés par ONB est passé en charges durant l'exercice pendant lequel lesdits prêts sont octroyés et est amorti sur la durée des conditions avantageuses associées aux prêts.

### *Prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick*

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des prêts à rembourser à la province. Les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont calculés à leur valeur nominale, moins les remboursements reçus chaque année.

### *Application de nouvelles normes comptables*

#### **Chapitre SP 2200, « Information relative aux apparentés »**

En mars 2015, dans le cadre de la lettre de mise à jour n° 42 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié une nouvelle norme, le chapitre SP 2200, « Information relative aux apparentés ».

Ce nouveau chapitre définit ce qu'on entend par « apparenté » et établit les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. Les informations concernant les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes sont à fournir lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées, et qu'elles ont (ou qu'elles pourraient avoir) une incidence financière importante sur les états financiers. Le chapitre entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

ONB a évalué l'application de la nouvelle norme et les informations à fournir sont présentées à la note 3, *Opérations entre apparentés*.

#### **Chapitre SP 3320, « Actifs éventuels »**

En juin 2015, le nouveau chapitre SP 3320, « Actifs éventuels » a été ajouté au *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* (le « *Manuel du secteur public* »). Le nouveau chapitre établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Les principaux éléments de cette norme sont les suivants :

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines. À terme, l'incertitude sera dénouée lorsqu'un ou plusieurs événements futurs qui échappent en partie au contrôle de l'entité du secteur public se produiront ou ne se produiront pas. Le dénouement de l'incertitude confirmera l'existence ou la non-existence d'un actif.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### **Chapitre SP 3320, « Actifs éventuels » (suite)**

L'adoption, après la date des états financiers, d'une loi dont l'application est rétroactive ne peut créer une situation incertaine à la date des états financiers.

L'annonce des intentions de l'entité du secteur public par les élus ou les fonctionnaires de l'entité, après la date des états financiers, ne peut créer une situation incertaine à la date des états financiers.

Les informations à fournir doivent porter entre autres sur l'existence, la nature et l'ampleur des actifs éventuels et sur les raisons qui sous-tendent l'absence d'information sur l'ampleur, et sur les bases sur lesquelles se fondent les estimations de l'ampleur.

Lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, les informations à fournir doivent comprendre la meilleure estimation et une fourchette des montants possibles (ou une fourchette plus étroite des montants les plus probables), à moins que ces informations n'aient des incidences négatives sur le dénouement de l'éventualité.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

ONB a évalué l'application de la nouvelle norme et a conclu qu'elle n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

### **Chapitre SP 3380, « Droits contractuels »**

En juin 2015, le nouveau chapitre SP 3380, « Droits contractuels » a été ajouté au *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* (le « *Manuel du secteur public* »). Ce nouveau chapitre établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels, et ne traite pas des droits contractuels d'échanger des actifs si des revenus ne sont pas générés. Les principaux éléments de cette norme sont les suivants :

Les droits contractuels sont les droits aux ressources économiques découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir.

Tant que l'opération ou l'événement prévu au contrat ou à l'accord ne s'est pas produit, l'entité n'a qu'un droit contractuel à une ressource économique. Une fois que l'entité a reçu un actif, elle n'a plus de droit contractuel.

Les droits contractuels se distinguent des actifs éventuels en ce qu'il n'y a aucune incertitude liée à l'existence du droit contractuel.

Les informations à fournir doivent comprendre la description de la nature, de l'ampleur et de l'échéancier.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

ONB a évalué l'application de la nouvelle norme et a conclu qu'elle n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

**Chapitre SP 3420, « Opérations interentités »**

En mars 2015, dans le cadre de la lettre de mise à jour no 42 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié une nouvelle norme, le chapitre SP 3420, « Opérations interentités ».

Ce nouveau chapitre définit ce qu'on entend par « opérations interentités » et établit les informations à fournir relativement aux opérations interentités. Les informations concernant les opérations interentités et les relations sous-jacentes sont à fournir. Le chapitre entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

ONB a évalué l'application de la nouvelle norme et les informations à fournir sont présentées à la note 3, Opérations entre apparentés.

**Chapitre SP 3210, « Actifs »**

En juin 2015, le nouveau chapitre SP 3210, « Actifs » a été ajouté au *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* (le « *Manuel du secteur public* »). Le nouveau chapitre établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs. Les principaux éléments de cette norme sont les suivants :

Les actifs sont définis comme les ressources économiques sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle par suite d'opérations ou d'événements passés, et dont il est prévu qu'elles lui procureront des avantages économiques futurs.

Les ressources économiques peuvent découler d'événements comme des accords, des contrats, des dispositions législatives adoptées par un autre gouvernement, des dispositions législatives adoptées par le gouvernement lui-même et des apports volontaires.

Souvent, le public est le bénéficiaire des biens et des services fournis par l'entité du secteur public. Ces actifs profitent aux entités du secteur public en ce sens qu'ils les aident à atteindre leur objectif premier, soit la fourniture de biens et de services.

La capacité qu'a une entité du secteur public de réglementer une ressource économique n'équivaut pas, en soi, au contrôle de l'actif, si l'intérêt vise uniquement à faire en sorte que les ressources économiques soient utilisées dans le respect de la réglementation et ne confère nullement la capacité de contrôler l'accès aux avantages économiques futurs.

Une entité du secteur public jouant un rôle de fiduciaire au nom de bénéficiaires désignés dans un contrat ou dans une loi ne fait qu'administrer les actifs et n'exerce aucun contrôle sur les actifs, car les avantages économiques futurs vont aux bénéficiaires.

Il se peut qu'une ressource économique réponde à la définition d'un actif, mais que celui-ci ne soit pas constaté s'il n'existe pas de base appropriée pour son évaluation et qu'il est impossible d'effectuer une estimation raisonnable, ou si un autre chapitre du Manuel interdit sa constatation. Les informations sur les actifs non constatés doivent être fournies dans les notes complémentaires.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

ONB a évalué l'application de la nouvelle norme et a conclu qu'elle n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

3. Opérations entre apparentés

ONB est liée à la province et à plusieurs de ses ministères et organismes.

Opérations avec ces entités apparentées ont eu lieu et ont été réglées selon des conditions commerciales normales, à l'exception des éléments indiqués ci-dessous :

- ONB dépend économiquement de la province. Au cours de l'exercice, ONB a reçu financement de 34,1 millions de dollars (35,1 millions de dollars en 2017) de la province.
- ONB utilise un bureau pour lequel le loyer est payé par la province

La province fournit certains autres services centraux à ONB, qui sont enregistrés à un montant d'échange comme si les entités avaient un lien d'indépendance.

4. Intérêts sur les prêts

	2018	2017
	\$	\$
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	937 769	918 110
Intérêts sur les prêts	7 800 522	7 707 420
	8 738 291	8 625 530

5. Revenu de placements

Des dividendes de 1 568 958 \$ (néant en 2017) ont été comptabilisés au cours de l'exercice.

6. Recouvrement de créances douteuses

	2018	2017
	\$	\$
Recouvrements – prêts et garanties	67 819	883 512
Variation de la provision	(5 092 808)	(13 217 480)
	(5 024 989)	(12 333 968)

7. Prêts

	2018	2017
	\$	\$
Solde d'ouverture	249 563 520	224 683 808
Prêts avancés	9 806 832	40 866 538
Intérêts inscrits à l'actif	1 195 050	4 840 797
Amortissement de la portion sans intérêt dans les revenus	937 769	918 110
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	(421 568)	(413 356)
Remboursements reçus	(29 225 414)	(21 332 377)
Libération de prêts	(100 000)	-
	231 756 189	249 563 520
Provision pour moins-value :		
Solde d'ouverture	(112 665 056)	(101 758 427)
(Augmentation) diminution de la provision	(11 432 097)	(10 906 629)
Libération de prêts	(100 000)	-
	(123 997 153)	(112 665 056)
Prêts (montant net)	107 759 036	136 898 464

Les intérêts exigés sur ces prêts vont de 0 % à 12 %. Les modalités de remboursement sont négociées individuellement pour chaque prêt et leur durée ne dépasse habituellement pas 20 ans. Les modalités de garantie des prêts font également l'objet de négociations entre ONB et le débiteur en fonction des risques liés au prêt. La garantie peut comprendre une assurance-vie, les actifs de la société, des garanties personnelles ou la valeur de la société mère. La garantie peut être partielle ou intégrale.

Les chiffres des soldes d'ouverture de 2017 ont été reclassés pour être conformes à la présentation de 2018, le solde net des prêts pour 2017 reste inchangé.

8. Placements

	2018	2017
	\$	\$
Solde d'ouverture	11 948 153	8 331 514
Nouveaux placements, montant net	1 192 626	3 616 639
	13 140 779	11 948 153

	2018	2017
	\$	\$
Parts de société en commandite	10 443 075	8 606 239
Actions privilégiées	2 697 704	3 341 914
	13 140 779	11 948 153

Les participations dans des sociétés sont assorties de conditions négociées entre ONB et l'entité émettrice en fonction des risques liés à chaque placement.

9. Gestion des risques

Une analyse des risques importants liés aux instruments financiers d'ONB est présentée cidessous :

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. ONB gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les demandeurs de prêts et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Au 31 mars 2018, le risque de crédit maximal d'ONB correspondait au solde des prêts en cours qui s'élève à 107 759 036 \$ (136 898 464 \$ en 2017).

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers. Les exigences en matière de liquidité sont gérées au moyen de la réception de revenus de la province, de revenus générés par les prêts et les placements en instruments de capitaux propres et de remboursements de capital sur les prêts. Ces sources de fonds servent à payer les charges de fonctionnement et à rembourser la dette envers la province. Dans le cours normal des activités, ONB conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements de paiements futurs qui ont également une incidence sur la situation de trésorerie d'ONB. ONB maintient également un solde de trésorerie par l'entremise de la province et ce compte sert à régler les crédateurs et les charges à payer. ONB gère ce risque en surveillant les remboursements de prêts par les débiteurs.

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des placements et de la dette d'ONB fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les taux d'intérêt exigés par ONB sur les prêts en cours sont fixes conformément aux accords juridiques. Toute variation du taux d'intérêt du marché durant l'exercice n'aurait aucune incidence sur les flux de trésorerie d'ONB.

9. (d) Risque de concentration

Le risque de concentration se produit lorsque le portefeuille de prêts d'un prêteur a une concentration plus élevée de valeur dans 1) une entité ou un groupe d'entités (le « risque propre à une entité ») ou 2) une région, un produit, une industrie ou un secteur particulier (le « risque propre à un secteur »). En raison de la dépendance de l'économie du Nouveau-Brunswick envers les industries primaires, le portefeuille de prêts d'ONB présente une surpondération dans les industries primaires, en particulier l'industrie forestière. Au 31 mars 2018, ONB était exposée aux risques de concentration suivants (exposition brute du portefeuille, déduction faite de la provision) :

- Exposition au risque propre à une entité de 133,2 M\$ (87,0 %) pour dix entités ou groupes (158,7 M\$ [80,0 %] pour huit entités ou groupes en 2017);
- Exposition au risque propre à un secteur de 70,4 M\$ (47 %) pour 11 entités ou groupes au sein de l'industrie forestière (89,6 M\$ [45 %] pour 11 entités ou groupes en 2017).

10. Crédateurs et charges à payer

	2018	2017
	\$	\$
Dettes fournisseurs	4 204 313	5 554 524
Aide financière	2 797 130	4 727 719
Obligations constatées pour coûts après fermeture (note 11)	3 480 000	3 480 000
Passifs liés aux congés	305 231	326 304
Salaires et avantages	248 534	379 995
Taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée	7 540	1 330
	11 042 748	14 469 872

11. Obligations constatées pour coûts après fermeture

ONB est responsable de la surveillance et du traitement continu de quatre sites environnementaux contrôlés utilisés par une usine de pâte à papier. Les décharges sont maintenant fermées parce qu'elles ont atteint leur pleine capacité et aucun calendrier n'est actuellement établi à l'égard des travaux de recouvrement. Les décharges ont été fermées et ne nécessitent aucun financement supplémentaire pour les procédures de fermeture. Le passif comptabilisé dans les états financiers fait l'objet d'une incertitude relative à la mesure et les montants comptabilisés reposent sur le jugement de la direction et les meilleures informations mises à sa disposition. Les obligations constatées pour les coûts après la fermeture ont été déterminées selon une estimation des coûts après la fermeture, soit 3 480 000 \$ (3 480 000 \$ en 2017).

La direction estime que les coûts après fermeture ne seront pas engagés dans un proche avenir et aux fins de ce calcul, les coûts sont estimés au 31 mars 2018.

Au 31 mars 2018, les coûts de surveillance annuels estimatifs qui se chiffraient à 46 000 \$ ne sont pas financés par ONB puisque ces coûts sont actuellement couverts par l'usine de pâte à papier dans le cadre de son programme d'entretien continu. Si l'usine de pâte à papier cessait ses activités, ONB assumerait la responsabilité et financerait les coûts de surveillance annuels.

12. Passifs éventuels

(a) *Emprunts garantis*

ONB a fourni des garanties en ce qui concerne des facilités de crédit de différentes entités. Au 31 mars 2018, il y avait 12 garanties en cours (19 en 2017) pour une valeur totale de 34 478 514 \$ (47 952 408 \$ en 2017) avec une provision de 11 759 973 \$ (18 459 153 \$ en 2017). Les garanties sont assorties de sûretés constituées sur divers actifs et le produit de la liquidation devrait permettre de régler une tranche des paiements éventuels en vertu des garanties.

(b) *Obligations juridiques*

ONB peut faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités. Selon la direction, il n'y a aucune exposition importante à l'heure actuelle et, par conséquent, la direction n'a pas enregistré une provision pour pertes éventuelles dans les états financiers.

13. Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick

	2018	2017
	\$	\$
Valeur nominale totale du portefeuille	336 666 079	351 233 076
Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(2 569 498)	(9 900 928)
Tranche amortie	937 769	7 752 998
Valeur comptable totale du portefeuille	335 034 350	349 085 146

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des montants à rembourser à la province.

14. Services d'administration et de développement des affaires

	2018	2017
	\$	\$
Salaires et avantages	10 841 939	9 765 009
Autres services	7 870 100	7 912 608
Matières et fournitures	212 463	190 926
Immobilisations corporelles	64 063	179 480
	18 988 565	18 048 023

15. Engagements

Les montants suivants sont des engagements financiers éventuels pour des accords d'aide financière.

	Engagement
Exercices se clôturant les 31 mars	
2019	24 475 550
2020	14 184 238
2021	11 755 362
2022	7 378 125
2023	300 000

16. Information financière sectorielle

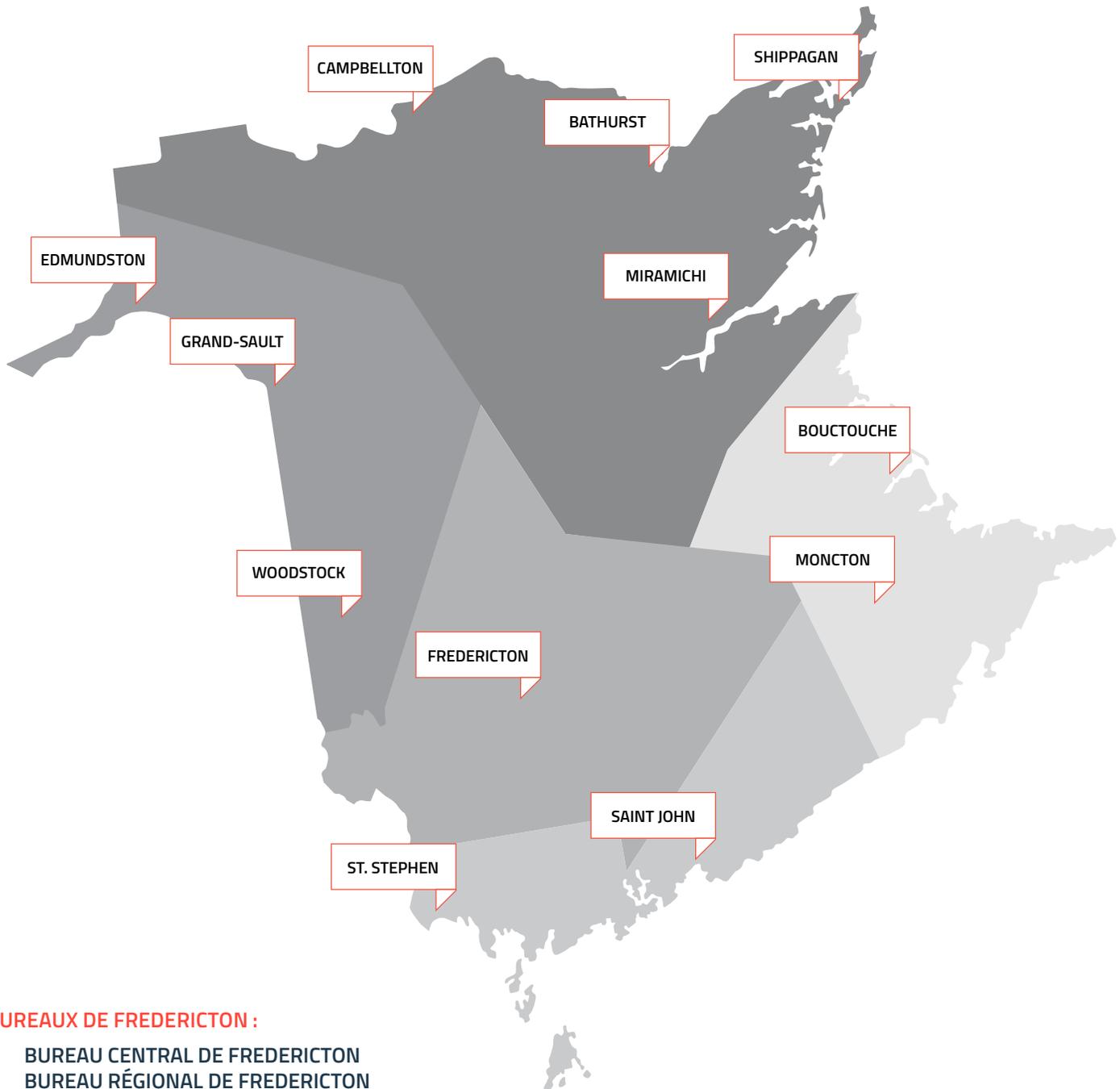
	Budget 2018	2018	2017
	\$	\$	\$
<b>Services d'administration et de développement des affaires</b>			
Activités d'ONB	15 037 000	16 115 267	15 614 949
Cyberactivités	-	2 873 298	2 433 074
	15 037 000	18 988 565	18 048 023
<b>Aide stratégique</b>			
Aide financière	19 984 000	13 825 292	17 403 376
Cyberactivités	3 900 000	-	-
	23 884 000	13 825 292	17 403 376

CyberNB est une initiative stratégique de l'ONB et, à ce titre, le financement provient du budget d'assistance comme indiqué ci-dessus pour 2018 – 3 900 000\$. Les dépenses réelles sont incluses dans les dépenses d'exploitation en conformité avec PSAS, total des opérations CyberNB pour 2018 – 2 873 298\$.

17. Perte liée aux transferts de prêts

Au cours de l'exercice, les ministères gouvernementaux ont transféré les prêts existants qu'ils détenaient à ONB. Les prêts, les intérêts et les provisions connexes ont été comptabilisés, ce qui a donné lieu à une perte à la comptabilisation de néant (9 836 310 \$ en 2017).

## BUREAUX RÉGIONAUX ET BUREAUX SATELLITES D'ONB



### BUREAUX DE FREDERICTON :

- BUREAU CENTRAL DE FREDERICTON
- BUREAU RÉGIONAL DE FREDERICTON
- CYBERNB

### Nos coordonnées :

Téléphone : +1 (506) 453-5471

Numéro sans frais : +1 (855) 746-4662  
(en Amérique du Nord)

Télécopieur : +1 (506) 444-4277

Courriel : [info@onbcanada.ca](mailto:info@onbcanada.ca)

Place 2000  
250, rue King  
Fredericton (N.-B.)  
E3B 5H1  
Canada

Twitter : [@OpportunitésNB](https://twitter.com/OpportunitésNB)  
Facebook : [Opportunités NB](https://facebook.com/OpportunitésNB)  
Instagram : [@ONBCanada](https://instagram.com/ONBCanada)  
[onbcanada.ca/fr](http://onbcanada.ca/fr)